

Editorial



Chers Munstériennes et Munstériens,

La rentrée est studieuse comme il se doit, et les élus planchent sur les gros dossiers à venir : le plan d'aménagement de la gare, la télé relève, ainsi que les grandes orientations du projet de réaménagement du bâtiment du Batial et de la place du Marché.

Dans cet édito, je tenais à remercier particulièrement toutes les personnes pour leur élan de solidarité envers ceux qui ont tout perdu dans l'incendie du 2 août, place du 11 Novembre. L'entraide dont vous avez fait preuve en ces circonstances m'a beaucoup touché : les munstériens peuvent en être fiers ! Si cette générosité joue son rôle lors des coups durs, elle est aussi, et heureusement, présente tout au long de l'année à travers l'engagement associatif de nombreux Munstériennes et Munstériens. Que vous œuvriez dans le domaine social, sportif, culturel ou éducatif, beaucoup d'entre vous se consacrent régulièrement au bien-être d'autrui. C'est également le sens de notre engagement d'élus ; je remercie tous ceux qui jour après jour m'accompagnent dans cette belle aventure. À cette occasion, je salue l'arrivée d'un nouveau conseiller municipal, David Maurer, qui prend la succession de Christiane Wittmer.

In da letschta Zitta schäfft die Städt Minschter éwer mànichi Projekta : Stüdia fér ds Bànnhofviartel ùn siner Parking za renoviara ; erschti Projekta fér die Arweta àm Bàssiàlgabéid ùn àm Marikplätz. Boll wara oi die Wässerzähler vo àlla Hiisser vo Minschter ersetzt oder igrìcht, so däss mr dr Verbrùch vom Wässer per Fùnk kàt àblasa. S'Bazàhla vom Wässer wùrd nochhar wahrend dem Jahr ìn 3 verteilt, mìt Rachnùnga wo ìm Awrel, Septamber ùn Dezamber komma.

Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

La télé-relève se met en place

Simplifier la vie des Munstériens tout en réalisant des économies de fonctionnement : c'est l'objectif des travaux de mise en place de la télé-relève de l'eau. À partir de 2011, le relevé des compteurs se fera à distance, sans que les agents de la Ville aient besoin d'entrer dans les habitations. Le système de facturation sera également revu, avec trois télé-relèves annuelles qui permettront d'établir trois factures, en avril, septembre et décembre. Les Munstériens pourront donc mieux répartir cette dépense sur leur budget annuel.

Chaque abonné a reçu avec la facture d'eau de juin, une lettre d'information sur le remplacement des compteurs. Depuis le 20 septembre, l'entreprise Urate, qui a obtenu ce marché, a commencé à remplacer les compteurs d'eau de plus de dix ans. Pour les compteurs de moins de 10 ans, ce sont les agents du service des eaux de la Ville qui adaptent directement la tête émettrice pour la télé-relève sur le compteur en place. La programmation de ce système se fera lors de la relève de fin d'année pour la facturation, qui sera la dernière relève traditionnelle avec un passage dans chaque domicile.



L'investissement total de ces travaux importants s'élève à 300 000 € T.T.C. Les travaux ont débuté dans le quartier du Badischhof et dureront environ 12 semaines, pour s'achever en décembre.

Chaque foyer munstérien est avisé du passage de l'entreprise pour donner accès à son compteur d'eau. Un agent de la Ville accompagne l'entreprise. Pour plus d'informations, le service des eaux de la mairie peut être contacté au 03 89 77 32 98.

Un bel élan de solidarité

Le 2 août, un important incendie provoqué par une explosion de gaz détruisait partiellement une maison, Place du 11 Novembre. Une Munstérienne y a perdu la vie. Le bâtiment abritait quatre familles et un cabinet dentaire. Un important dispositif de secours a été mis en place par le SDIS, en collaboration avec la Gendarmerie, la Police municipale et la Brigade Verte. Immédiatement sur les lieux, le maire Pierre Dischinger et la municipalité ont mis en œuvre une aide logistique, notamment en ouvrant la salle de la Laub aux riverains évacués du bâtiment sinistré et en faisant mettre le matériel informatique du cabinet dentaire en lieu sûr. Les services techniques et administratifs de la Ville se sont impliqués avec efficacité dans cette opération.

Suite à l'appel à dons lancé par le SDIS, la population de la vallée et bien au-delà, des artisans, des commerçants, des associations et divers organismes ont fait preuve d'un réconfortant élan de générosité envers les familles sinistrées. L'aide a été matérielle : vêtements, mobilier, logement. Elle a aussi été financière : le CCAS (Centre

Communal d'Action Sociale) de la Ville de Munster a centralisé et redistribué 12 750 € aux quatre foyers. La mobilisation a été notable, particulièrement de la part de la jeunesse munstérienne, qui a mené avec enthousiasme plusieurs actions de solidarité. Par ailleurs, un emplacement a été mis à disposition du cabinet dentaire par la commune, à proximité du magasin COOP, pour y installer un local préfabriqué et pré-équipé le temps de la réhabilitation du bâtiment.

« Devant l'élan de solidarité, de générosité et de bienveillance qui nous a entourés pendant ces événements tragiques, nous souhaitons remercier l'ensemble de la population de la Vallée de Munster, les associations, amis et collègues ainsi que les services de secours, les services techniques et la municipalité ».

Les familles FLEITH et JAEGLE, Mme BARD et ses enfants, M. Jonathan WEBER



Vente de pâtisseries au profit des sinistrés. © E. Florence.

Un film tourné à Munster

Munster a accueilli le 29 septembre le tournage d'un court-métrage intitulé « La septième poule ». Sa diffusion est prévue en 2011 sur France 2. Une avant-première aura lieu à Munster avec l'association VidéoVal.

Ce film relate l'histoire d'un homme au quotidien routinier qui cherche par tous les moyens à imaginer une vie passionnante dans le but de montrer à son entourage que sa vie est extraordinaire.

Pour en savoir davantage et découvrir les photos du tournage, consultez le site de la Ville : www.mairie-munster68.fr

Information

La Poste informe qu'elle déplace la boîte aux lettres située au carrefour de la Grand'rue et de la place du 11 Novembre sur la place même (près du parcmètre).



Focus sur la rentrée scolaire

À pied, à vélo, en train, ils étaient près de 450 enfants à reprendre le chemin des écoles maternelles et élémentaire le 2 septembre. Ils ont retrouvé des classes rangées et nettoyées de fond en comble, grâce au travail des ATSEM, (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles). Les services techniques de la Ville ont aussi été sur le pont durant l'été, pour des réparations et agencements, aussi bien à l'intérieur que dans les cours de récréation. Dans chaque école maternelle, le menuisier a confectionné pour les enfants un coin cuisine digne de rendre jalouses les mamans. Une petite maisonnette en bois, où les petits de l'école maternelle du Centre pourront se cacher, a également été fabriquée.



Un coin cuisine plus vrai que nature ! © E. Florence

Cette année, la Ville a aussi investi dans la rénovation complète d'une salle de l'école élémentaire, ainsi que dans la vitrification des planchers de quatre salles de classe. Seul bémol à cette rentrée, la cinquième classe à l'école maternelle du Centre n'est pas maintenue. Toutefois, un professeur des écoles a été nommé à mi-temps, trois matins par semaine pour renforcer l'équipe en place. Le poste d'ATSEM correspondant a également été maintenu par la Ville.

Le transport scolaire par train a repris du service lundi 6 septembre. Plus d'une cinquantaine d'enfants du

quartier du Badischhof se rend à la gare pour rejoindre l'école élémentaire en toute sécurité. C'est le résultat d'un partenariat entre la SNCF, le Conseil Régional qui finance 75 % des abonnements et la Ville de Munster qui prend en charge le reste. Ce service, gratuit pour les familles, est également possible grâce au travail remarquable des accompagnateurs bénévoles qui encadrent les enfants depuis l'arrêt du Badischhof jusqu'au portail de l'école élémentaire.

Les effectifs pour cette rentrée 2010/2011 : 37 enfants dont 20 en classe bilingue pour l'école maternelle du Badischhof ; 101 enfants dont 40 en classe bilingue pour la maternelle du Centre et 311 enfants dont 81 en classe bilingue pour l'école élémentaire.

Seniors

Opération tranquillité Seniors

Le gouvernement a mis en place le plan « Tranquillité seniors ». Pour mieux protéger les personnes âgées, les gendarmes pourront leur rendre visite lors de leurs rondes, et leur donneront des conseils notamment pour se prémunir des escrocs. Les personnes intéressées, vulnérables en raison de leur isolement géographique, affectif, ou ayant une difficulté liée à la santé, peuvent s'inscrire à la gendarmerie ou à la mairie.

Kaffee-Küacha 2010-2011

Les prochaines rencontres auront lieu à la Laub de 14 h à 17 h les mardis 5 octobre, 2 et 23 novembre 2010, et 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai 2011.

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer peuvent se signaler la veille (avant 18 h) à la mairie :
03 89 77 32 98



© E. Florence

Expression libre des groupes d'élus du conseil municipal

Promesse non tenue !!

Le "Munster Mag" précédent titrait :
"Les déchets du Hammer évacués !!"

Aujourd'hui, chacun peut constater que depuis
3 mois, rien n'a bougé !!

Encore une fois, notre municipalité ne tient
pas ses promesses !!

La preuve est flagrante. Que fait le Maire ??

Le groupe « Pour Munster »

Jean-Louis Hoffet, Mireille Mangeney, Serge Geisert

Le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L. 2121-27-1 dispose que :

« Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur. »

Détail du règlement intérieur adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 25 mai 2010 : « L'espace réservé aux groupes est réparti en fonction des critères suivants : [...] Pour un journal de moins de 10 pages A4 ou équivalent : un forfait de 150 caractères par groupe, 75 caractères par élu membre du groupe, sans que l'espace puisse dépasser un quart de page par groupe. »

Gagner plus en dépensant moins



La manifestation-phare de cette fin d'année sera assurément la rencontre Natur'enVie, troisième édition consacrée au bois et une seconde dédiée à l'énergie solaire, le cru 2010 est placé sous le thème de la performance énergétique et des économies financières que l'on peut réaliser dans son habitat, que l'on soit propriétaire ou locataire.

Du 5 au 7 novembre, venez à la salle des fêtes rencontrer les acteurs locaux du développement durable et de l'énergie : ADEME, CAUE, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, artisans, architectes, thermiciens seront à votre écoute pour vous conseiller et vous proposer des solutions adaptées à vos besoins. Des matériaux innovants aux aides financières en passant par la thermographie, le bilan carbone ou les matériels de chauffage, vous aurez tous les éléments à portée de main pour faire les bons choix.

Pour mieux connaître les forces et faiblesses de votre logement, vous aurez peut-être la chance de gagner une étude thermographique infrarouge offerte par la Ville de Munster : il suffit de participer au tirage au sort sur place. Lors de Natur'enVie, vous découvrirez également un projet d'énergie citoyenne qui vient d'être inauguré à Aspach-le-Bas, où 42 associés ont co-financé une centrale photovoltaïque de 200 m². Une démarche qui pourrait s'envisager ici aussi...

Entrée libre. Programme complet en vous abonnant à la lettre d'information municipale gratuite « Näjikaita » ou sur www.ville-munster68.fr

Les cors ont sonné !

Retrouvez les images de la 4^{ème} Rencontre Internationale de Cors des Alpes (11 et 12 sept. 2010) sur le site de la Ville : www.ville-munster68.fr

Une photo-souvenir est également disponible à la vente chez Photoval.



La fête à Ihringen

Nos amis de notre commune jumelée organisent le 17 octobre le « Herbstausklang », fête traditionnelle du temps des récoltes, à laquelle participe chaque année le groupe des Marcaires. Tous les citoyens de Munster y sont les bienvenus. Un bus sera affrété par la commune et les Munstériens peuvent en profiter gratuitement, dans la mesure des places disponibles. Inscriptions à l'accueil de la mairie (03 89 77 32 98).



Animations à foison

Les nombreuses associations de la commune proposent tout au long de l'année une multitude de fêtes, de rencontres et de concerts. Pour ne pas rater les événements qui vous intéressent, consultez régulièrement le panneau électronique, ainsi que le programme édité par l'Office de Tourisme. Il est affiché en Mairie et dans les commerces partenaires de la Munster Card.

Bredalamarik et calendrier géant

La fin de l'année verra le retour du Bredalamarik, qui cette année gagnera en taille et s'étendra sur les deux parties de la place du Marché. Toujours authentique et convivial, il s'accompagnera de nouveaux éclairages inédits et d'une sonorisation retravaillée.

Pour le calendrier de l'Avent géant sur le Batial, les artistes de l'Association Artistique de la Vallée de Munster ont préparé plusieurs œuvres originales que vous découvrirez au fil des jours. Cette dynamique association proposera également une exposition à la Laub, où elle succédera au Marché estonien à partir du 17 décembre. Comme c'est désormais la coutume, le plaisir des fêtes se prolongera au-delà de Noël grâce au Marché de l'An neuf.



« Munster Mag' en bref - S'Menschterer Blättla », magazine municipal d'informations.

Responsable de la publication : Pierre Dischinger, maire de Munster. Rédacteur en chef : Jean-François Wollbrett, adjoint au maire de Munster.

Remerciements pour leur collaboration à ce numéro : les agents de la Ville de Munster. Ce journal, distribué gratuitement, a été tiré à 2 700 exemplaires.

Impression : Lefranc, Munster (label Imprim'Vert). Crédits photographiques : toutes photographies Mairie de Munster, sauf mentions contraires.

Mairie de Munster : 1 Place du Marché - 68140 Munster - 03 89 77 32 98 - www.ville-munster68.fr - mairie@ville-munster68.fr